

La relation Banque Entreprise et le risque de crédit

The Corporate Bank Relationship and Credit Risk.

Auteur 1 : Siham LOTFI.

Siham LOTFI, (ORCID *, titre académique PhD, MA, etc.)

Docteur en Sciences économiques de l'Université Hassan II - FSJES de Casablanca, Maroc

Professeur à l'Université Internationale de Casablanca au sein de la Faculté de Commerce et Gestion

Membre du Laboratoire Business Intelligence, Gouvernance Des Organisations, Finance et Politiques

Economiques à la FSJES de Casablanca – Université Hassan II - Maroc

Membre du Laboratoire de recherche en Management des organisations, Droit et Diversité à l'Université Internationale de Casablanca - Maroc,

Déclaration de divulgation : L'auteur n'a pas connaissance de quelconque financement qui pourrait affecter l'objectivité de cette étude.

Conflit d'intérêts : L'auteur ne signale aucun conflit d'intérêts.

Pour citer cet article : LOTFI .S (2024). « La relation Banque Entreprise et le risque de crédit », African Scientific Journal « Volume 03, Numéro 27 » pp: 1186 – 1196.

Date de soumission : Novembre 2024

Date de publication : Décembre 2024



DOI : 10.5281/zenodo.14652018

Copyright © 2024 – ASJ



Résumé :

La présente communication a pour objet la prise en compte de la relation banque entreprise et son rôle primordial dans la gestion du risque de crédit, en effet, cette relation octroie à la banque la possibilité d'instaurer un système d'évaluation de l'entreprise assez pertinent et reposant sur l'estimation de sa qualité et de sa solvabilité. Notre étude se base sur l'analyse de cette relation, pour ce faire, nous passerons en premier lieu, à une revue de littérature sur le développement d'une relation Banque-Entreprise, tout en se penchant sur la notion de la capture informationnelle que peut exercer la banque au détriment de l'entreprise.

Notre méthodologie sera consacrée à l'étude de la relation entre la banque et l'entreprise tout en analysant les problèmes liés à l'asymétrie informationnelle qui est fondamentale pour l'évaluation du niveau du risque de crédit à travers une revue de littérature dans le domaine de la défaillance.

Mots clés :

Relation Bancaire, Risque de crédit, Rationnement de crédit, Information

Abstract :

The purpose of this communication is to take account of the bank-based relationship and its primary role in the management of credit risk. This relationship gives the bank the possibility of setting up a company evaluation system relevant and based on the assessment of its quality and Solvency.

Our study is based on the analysis of this relationship, to do so, we will spend first, the literature review on the development of a relationship Bank-Enterprise, while focusing on the notion of information capture that can exercise the bank at the expense of the business.

Our methodology will be dedicated to the study of the relationship between the bank and the company while analyzing the problems related to informational asymmetry which is fundamental for the evaluation of the level of credit risk through a literature review in the field of default.

Keywords

Banking Relationship, Credit Risk, Credit Rationing, Information

Introduction

La maîtrise du risque crédit est devenue l'un des axes stratégiques majeurs des établissements bancaires. La banque peut subir plusieurs types de risques : risque de marché, risque opérationnel, risque de change...etc. Parmi ces risques on trouve le risque de crédit appelé aussi le risque du non-remboursement, ce dernier a des conséquences majeures sur la liquidité de la banque.

L'octroi du crédit aux entreprises peut être une source de conflit entre la banque et ses clients si ces derniers ne respectent pas ses engagements. En effet, Le développement d'une relation bancaire joue un rôle essentiel dans la réduction du risque du non-remboursement des fonds empruntés à travers la réduction des problèmes d'asymétrie d'information et du rationnement du crédit.

En effet, la production de l'information est un élément crucial au sein des banques, ces dernières disposent des techniques spécifiques dans l'évaluation des entreprises désirant contracter un crédit pour le financement de leurs activités, un tel pouvoir des banques est assignée à la relation banque-entreprise.

Au niveau de notre étude, nous nous interrogeons sur le rôle que la relation bancaire peut jouer dans la gestion du risque de crédit. Pour ce faire, nous analysons les problèmes liés à l'asymétrie informationnelle à savoir la sélection adverse et l'aléa moral entre la banque et les emprunteurs à travers la revue de littérature.

1. La Relation Bancaire et la Gestion du Risque de crédit

Avec le développement de la théorie bancaire, L'étude du rôle de la relation Banque- Entreprise a pris une place importante. Plusieurs études se sont concentrées sur le lien existant entre les relations bancaires. En effet, La qualité de l'emprunteur joue un rôle important dans le bon déroulement de règlement des fonds pendant toute la durée du crédit.

La banque peut accumuler un ensemble d'informations à travers la gestion du long terme des comptes des entreprises, ces informations semblent dans l'évolution de leur rentabilité, la trésorerie, les relations de l'entreprise avec ses clients et fournisseurs, cette gestion procure à la banque autant d'informations à moindre coût et permet d'avoir une idée sur l'historique des remboursements ainsi classer et distinguer les entreprises solvables des non solvables.

1.1. Relation Banque -Entreprise : Revue de Littérature

La théorie bancaire récente a bien mis en évidence que les banques ont un avantage comparatif dans l'octroi de crédit aux entreprises. Cet avantage repose sur leur capacité à prêter à des emprunteurs dont la situation économique et financière est complexe à analyser, en raison

notamment des imperfections de l'information (Michel Dietsch, 2002)¹. C'est l'une des raisons pour lesquelles les banques sont les principaux financeurs des entreprises de petite et moyenne dimension, dont les besoins sont généralement modestes mais dont le risque est plus difficile à mesurer, alors que les marchés financiers fournissent des financements importants à des emprunteurs habitués à leur apporter l'information nécessaire pour évaluer le risque de crédit avec une certaine précision. L'un des moyens utilisés par les banques pour réduire les asymétries d'information consiste à maintenir avec les entreprises des relations de long terme. La répétition des relations et l'observation des comptes bancaires des entreprises clientes améliorent en effet les capacités de diagnostic des prêteurs. Toutefois, le risque de « capture » des emprunteurs qui résulte de cet avantage informationnel détenu par les prêteurs peut conduire les premiers à chercher à diversifier leurs sources de fonds et donc à maintenir des relations, en moyenne plus courtes, avec plusieurs banques.

Pour Holmes et al. (2005), et Dans le cadre de prise de décision de crédit, la relation de clientèle constitue un élément important dans le cas où l'historique de l'emprunteur est inconnu. D'autres auteurs précisent que le maintien de relations de long terme, fournissent aux entreprises une assurance de liquidité en cas de dégradation non anticipée de leur situation. (Hoshi et al. (1990), Elsas et Krahnen (1998)).

1.1.1 Problématique d'endettement des entreprises et asymétrie informationnelle

En entretenant une relation banque-entreprise, la banque peut accumuler une information privée et fiable pour lever l'asymétrie informationnelle. Cette asymétrie informationnelle entraîne des phénomènes de sélection adverse et d'aléa moral (Akerlof, 1970 ; Stiglitz et Weiss, 1981). En effet, Le prêteur peut recevoir une variété d'informations que ça soit celles provenant du client, les informations disponibles chez la banque et les informations professionnelles (Manchon, 2001).

Parmi les informations qui concernent le client on trouve les documents comptables et financiers obligatoires, pour les informations disponibles au niveau de la banque dans le cas où l'emprunteur est un ancien client, le prêteur a le pouvoir sur la gestion du compte client, dispose d'une visibilité sur son comportement et à travers l'expérience, la banque peut déterminer le niveau de solvabilité des clients, Fama (1985) affirme cette idée et montre que les banques

¹ Michel Dietsch, Valérie Golitin Boubakari, 2002. « L'évolution des relations banques-entreprises dans les années 1990, Bulletin de la commission bancaire. » N° 27– Novembre 2002 P : 41.

jouent un rôle fondamental au niveau du système bancaire, en tant que certificateurs de la qualité d'emprunteur de leurs clients.

Pour Harprich (1989), il analyse la relation de clientèle comme un moyen de contrôle des emprunteurs et donc comme moyen d'améliorer les méthodes de score de la banque. Le fait de contracter des crédits répétés indéfiniment donnent à la banque la possibilité de créer un test statistique fiable lui permettant de distinguer clairement les emprunteurs qui mentent de ceux qui annoncent le véritable résultat de leur investissement.

1.1.2. La production de l'information

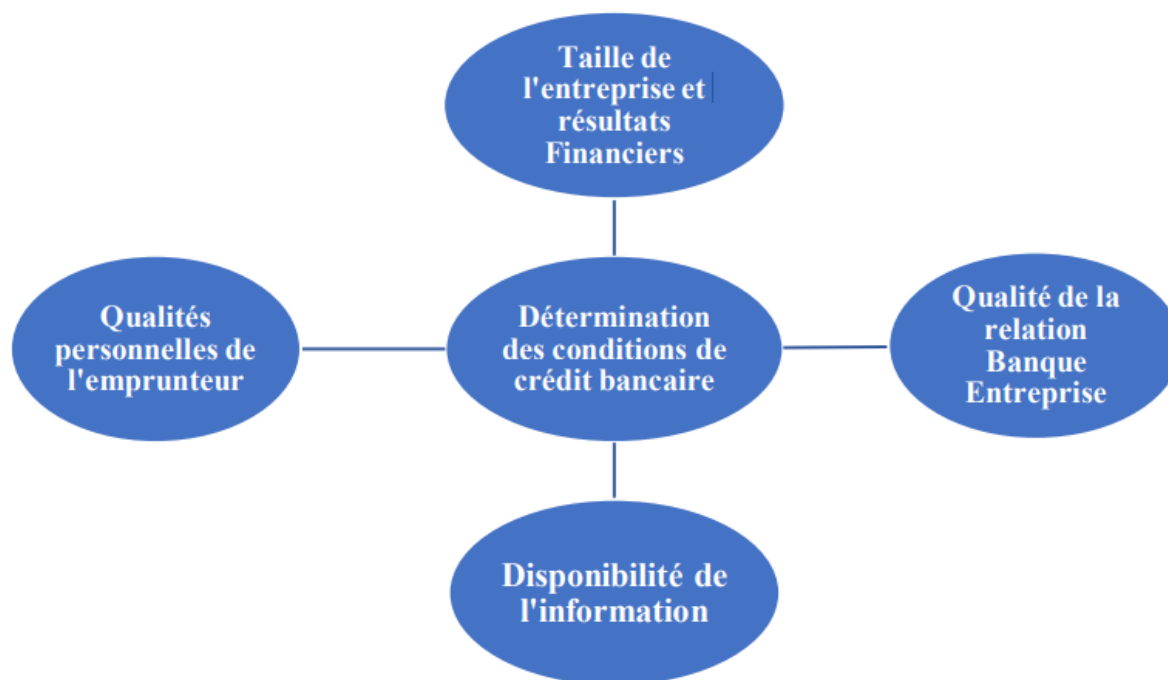
L'imperfection de l'information à laquelle font face les prêteurs exerce une influence considérable sur l'évaluation de la qualité des emprunteurs potentiels présents sur le marché du crédit conformément à l'approche développée par Akerlof (1970).

En effet, le suivi et contrôle du compte client permet à la banque d'avoir une visibilité sur sa situation financière, ainsi que sa capacité de remboursement. En plus, la tenue des comptes par la banque lui offre une sorte de monopole sur une variété d'informations.

Ainsi, les relations de clientèle permettent, d'une part, d'alléger les coûts d'informations externes et, d'autre part, sont sources de production d'informations internes, ce qui permet de réduire l'asymétrie d'information inhérente à la relation de financement.

La disponibilité de l'information sur les caractéristiques de l'emprunteur constitue un déterminant important dans la gestion du risque de crédit. En fait, d'après la littérature, les dirigeants, les banquiers et les créanciers financiers sont les mieux informés de la situation financière de l'entreprise⁴⁹. À court terme, les banques cherchent un profit, sans prendre le risque, en excluant toute compréhension personnalisée de la PME. C'est ce qui permet d'expliquer que les banques ne donnent pas d'importance pour les crédits de long terme dans la structure financière de ces entreprises, Belletante et Levratto (1995). Pour le financement à court terme, il permet d'assurer aux banques un contrôle plus fréquent pour ces entreprises ce qui permet de réduire le phénomène d'asymétrie informationnelle (Charreaux, 1985). Le schéma ci-après décrit les différents critères pour une bonne détermination des conditions du crédit bancaire dont la disponibilité d'information constitue un élément fondamental pour maîtriser le risque de crédit.

Figure 1: Détermination des conditions de crédit bancaire



2. Problèmes Informationnels et risque de crédit

Par définition, l'asymétrie d'information caractérise un échange dans lequel certains participants disposent des informations que d'autres n'ont pas. Les asymétries d'information pour ce qui est du rationnement de crédit, désignent la disparité entre l'information dont disposent les entreprises à la recherche de crédit et les fournisseurs de fonds dont on suppose habituellement qu'ils sont désavantagés sur le plan de l'information².

Le phénomène d'asymétrie d'information existant dans une relation banque entreprise caractérise le problème du risque de non-remboursement du crédit dans la mesure où les deux parties de la relation du crédit n'étant pas identiquement dotés d'un même niveau d'informations.

L'exploitation parfaite des informations disponibles dans le cadre de la relation bancaire permet la maîtrise du risque du non-remboursement des fonds, et donc la décision d'octroi du crédit. Cette problématique informationnelle entraîne deux types d'asymétrie d'information : la sélection adverse et l'aléa moral.

²Dagobert Ngongang, 2015. « Asymétrie d'information et rationnement du crédit bancaire dans les P.M.E. camerounaises », p : 11

2.1. La sélection adverse

La sélection adverse ou (ex-ante) est considérée comme l'incertitude qui existe entre le prêteur et l'emprunteur avant l'octroi du crédit, Selon le modèle d'Akerlof (1970) qui demeure parmi les modèles fondateurs de l'économie de l'information, la banque se trouve dans une situation où elle n'arrive pas à distinguer les bons projets, les projets risqués proposés par l'emprunteur. Dans ce cadre la relation bancaire consiste à déterminer les mauvais emprunteurs qui cherchent à être considérés comme étant de bonne qualité ou peu risqués. La banque applique un taux d'intérêt élevé pour dissuader les mauvais emprunteurs. Malgré tout cela, les plus risqués d'entre eux sollicitent des crédits puisqu'ils ne se soucient pas du remboursement et les moins risqués quittent le marché. Par conséquent, les prêteurs se trouvent dans la difficulté de détecter de manière efficiente les emprunteurs de bonne qualité.

2.2. Aléa Moral

L'aléa moral est le comportement qui pousse l'assuré à prendre plus de risques parce qu'il se sait assuré.

Une fois le prêt accordé, le rendement du projet dépend de l'action de l'emprunteur, de son comportement et de l'effort fourni (Bassolé, 2006). L'emprunteur, après l'attribution du crédit, peut entreprendre des activités risquées menant à l'échec du projet financé. Il est incité soit à choisir un projet plus risqué que le projet objet du financement (Stiglitz et Weiss, 1981 ; Stiglitz, 1990) soit à fournir de moindres efforts pour réussir son projet (Innes, 1990, 1993). Ainsi l'aléa moral, résulte du non-respect des termes du contrat.

2.3. Rationnement du crédit

Pour (Stiglitz et Weiss, 1981), Le marché du crédit est caractérisé par une asymétrie d'information entre les offreurs et les demandeurs, asymétrie qui est à la base de l'explication du phénomène de rationnement du crédit, c'est-à-dire de l'exclusion de certains emprunteurs potentiels aux fonds prêtables.

La décision d'octroi du crédit dépend de la qualité des informations fournies par l'emprunteur, (M.R. Binks et C.T. Ennew, 1992) ³affirment que le rationnement de crédit dont souffrent plusieurs emprunteurs n'est que la conséquence directe du contexte informationnel opaque qui les caractérise.

³Abdelwahed Omri, Meryem Bellouma, 2008, « L'impact de la qualité de la Relation Banque-Entreprise sur la prime de risque exigée des entreprises tunisiennes », La Revue des Sciences de Gestion 2008/1 (n°229), p. 95-102.

L'existence de relations étroites entre l'emprunteur et sa banque semble être le dispositif le plus efficace pour limiter les problèmes de rationnement. Les résultats empiriques de Petersen et Rajan (1994) sont particulièrement clairs sur ce point. Selon eux, plusieurs variables permettent, en effet, d'augmenter la disponibilité du crédit : l'âge de l'emprunteur et l'ancienneté des relations bancaires, ainsi que d'autres variables d'ordre financier.

Conclusion

La relation entre la banque et l'entreprise est une relation stratégique, où la banque joue un rôle essentiel non seulement dans le financement, mais aussi dans la gestion des flux de trésorerie, la gestion des risques et l'accompagnement dans la croissance.

L'asymétrie d'information dans la relation bancaire peut poser des problèmes importants pour les banques et les emprunteurs, influençant la qualité des prêts et l'efficacité du marché financier. Les conséquences incluent une sélection adverse, des risques moraux et un suivi inefficace, ce qui peut conduire à une augmentation des défauts de paiement.

Nous avons analysé la relation entre la banque et l'entreprise ainsi que les problématiques qui en découlent en cas de défaut de paiement, comme l'asymétrie d'information qui engendre une sélection adverse et un aléa moral ce qui entraîne un important risque de crédit.

BIBLIOGRAPHIE

- Abdeljelil Farhat, Sami Mestiri, 2008. « Détection de la défaillance des entreprises Tunisiennes par la régression logistique semi paramétrique et les réseaux de neurones. ». P :19
- **Abdelwahed Omri, Meryem Bellouma, 2008, « L'impact de la qualité de la Relation Banque-Entreprise sur la prime de risque exigée des entreprises tunisiennes », La Revue des Sciences de Gestion 2008/1 (n°229), p. 95-102.**
- AKERLOF G., 1970, "The Market for "Lemons » : Quality, Uncertainty and the Market Mechanism ", Quaterly Journal of Economics, vol.84 n°3, August.
- ALTMAN E.I. [1968], "Financial ratios, discreminant analysis and the prediction of corporate bankruptcy", in Journal of Finance, vol. 23, p. 589609. 232
- Altman, E. I., Marco, G., Varetteo, F. (1994), Corporate Distress Diagnosis: Comparisons Using Linear Discriminant Analysis and Neural Network – The Italian Experience, Journal of Banking and Finance, vol. 18, n° 3, pp. 505-529.
- Anaclet Ananga Onana, Joseph Bikay Bi Batoum et Robert Wanda, 2013 « Les déterminants de la compétitivité des franchises internationales : une analyse empirique du cas du Cameroun » Dans Revue Congolaise de Gestion 2013/2 (Numéro 18), pages 9 à 44
- Anderson, R. (2007). "The Credit Scoring Toolkit: Theory and Practice for Retail Credit Risk Management and Decision Automation". New York : Oxford University Press.
- Aomar Ibourk & Abdelkrim Aazzab, 2016 « Modélisation Des Défaillances d'entreprises Au Maroc : Une Étude Économétrique ». Publié dans Global Journal of Management and Business Research: B Economics and Commerce.
- Article 414, du « nouvel accord de Bâle sur les fonds propres », avril 2003.
- Aubier, M. (2007), « Impact de Bâle II sur l'offre de crédit aux PME. », Economie & prévision 2/2007 (n° 178-179), p. 141-148. Pour plus de détail consulter : URL : www.cairn.info/revue-economie-et-prevision.
- BANQUE DE FRANCE (2010), « Crise financière : origines et dynamiques », Documents et Débats, Chapitre 1, n° 3, janvier, p. 9.
- Bardos M. (1998), Detecting the risk of company failure at the Banque of France, Journal of Banking and Finance, 22, 1405-1419.
- Bardos M., Zhu W.H. (1997), Comparaison de l'analyse discriminante linéaire et des réseaux neuronaux : application à la détection de défaillance d'entreprises, Revue Statistique Appliquée, XLV (4), 65-92.

- BARDOS Mireille, 2008, « Scoring sur données d'entreprises : instrument de diagnostic individuel et outil d'analyse de portefeuille d'une clientèle », Revue MODULAD, N°38.
- Bassolé L. (2006), « Responsabilité Conjointe et Performance des Groupes de Crédit », in le Développement Financier Face à la Pauvreté (sous la dir. Mourji F, Decaluwé B, Plane P), Economica, Paris, pp. 126-139.
- BEAVER, W. H. (1966), « Financial Ratios as Predictors of Failure », Empirical Research in Accounting, Selected Studies, Journal of Accounting Research, Supplement, vol. 4, pp. 71-111.
- Benoit Crabbé, (2011) « Notions de modélisation statistique : Predicting the Dative Alternation »
- **Cieply, Sylvie** Editeur: **EMS Editions** Collection: **Banque - Finance** Année de Publication: **2018**, pages: **99**, Langue: **Français** ISBN: **978-2-37687-114-9** eISBN: **978-2-37687-115-6**
- Dagobert Ngongang, 2015 « Asymétrie d'information et rationnement du crédit bancaire dans les pme camerounaises », Université de Ngaoundéré-FSEG B.P. : 454 ngaoundéré cameroun. ISSN 1923-2993 Journal of Academic Finance (J.A.F.). P : 42.
- Deakin E.B. (1972), A discriminant analysis of predictors of business failure, Journal of Accounting Research, spring, 167-179.
- DESJARDINS Julie, 2005, « l'analyse de la régression logistique », Université de Montréal, Tutorial in Quantitative Methods for Psychology, Vol. 1(1). 234
- DIALLO Boubacar, Mai 2006, « un modèle de 'crédit scoring' pour une institution de microfinance africaine : le cas de Nyesigiso au Mali », Laboratoire d'Economie d'Orléans (LEO), Université d'Orléans.
- DIETSCH, M. (2003), « De Bâle II vers Bâle III : Les enjeux et les problèmes du nouvel accord », Revue d'économie financière, n°73, pp. 325-341.
- ELSAS, R., KRAHNEN J. K., 1998, « Is Relationship Lending Special ? Evidence from Credit-File Data in Germany », *Journal of Banking and Finance*, Vol. 22, N° 10-11, pp. 1283-1316.**
- Fama, E.F. (1985) What's Different about Banks. *Journal of Monetary Economics*, 15, 29-39.**
- MANCHON, E. 2001, Analyse bancaire de l'entreprise, Economica, 5^{ème} édition, Paris, 541 p**

- Michel Dietsch, Valérie Golitin Boubakari, 2002. « L'évolution des relations banques-entreprises dans les années 1990, Bulletin de la commission bancaire. » N° 27– Novembre 2002 P : 41.

[M. R. Binks](#), [C. T. Ennew](#), and [G. V. Reed](#)[View all authors and affiliations](#), Information Asymmetries and the Provision of Finance to Small Firms, [Volume 11, Issue 1](#), <https://doi.org/10.1177/026624269201100103>

- PETIT-DUTAILLIS Georges, 1971, « Le risque du crédit bancaire » Ed. Ripert.
- Rajan, R. G. (1994). Why Bank Credit Policies Fluctuate: A Theory and Some Evidence. The Quarterly Journal of Economics, 109, 399-441. <https://doi.org/10.2307/2118468>
- REVOL René et al, 2002 « Dictionnaire des sciences sociales », Hachette livre, Paris, p.508
- [Rivet, Alain](#) [Lafaurie, Karl](#) : [L'Harmattan](#), 2023, « [Résilience, rebond des TPE et PME en difficulté : Faut-il sauver l'entreprise quoi qu'il en coûte ? Regards croisés Droit et Gestion](#) ».
- Servigny, A. De, & Zelenko, I. (2010). Le risque de crédit : nouveaux enjeux bancaires. Dunod.
- Servigny, A., Métayer, B. & Zelenko, I. (2006). Le risque de crédit. Paris, Dunod.
- Sylvie CIEPLY, (2018). « Quel avenir pour la relation banque – entreprise ? » EMS Editions management et société, Banque - Finance, ISBN : 978-2-37687-114-9, P : 99.
- TUFFERY Stéphane, 2007, « Data Mining et Statistique décisionnelle, l'intelligence des données », Editions Technip (2e Ed). – Articles